

## OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire de la domiciliation et ses récentes évolutions.
- Maîtriser les obligations et les conditions de mise en œuvre d'un service de domiciliation.
- Renforcer les capacités d'intervention des agents en charge de la domiciliation.
- Renforcer la qualité des services domiciliaires.

## PROGRAMME

### Points liminaires

- Réforme du dispositif d'élection de domicile des personnes sans domicile stable
- Domiciliation des familles du voyage : le rôle des associations dédiées

### Droit à la domiciliation

- Domicile, résidence, droit à la domiciliation, droits civils
- Obligations afférentes
- Opposabilité

### Personnes sans domicile stable

- Définition
- Situations et modalités particulières

### Élection de domicile

- Principes
- Procédure
- Mise en œuvre

### Gestion de la correspondance

- Obligations afférentes
- Organisation du service

### Organismes de domiciliation

- CCAS et CIAS
- Organismes agréés et conditions d'agrément
- Dispositions communes

### Schémas départementaux de domiciliation

- Objet et enjeux
- Modalités d'élaboration

### Exploration de situations concrètes

- Expériences de services domiciliaires
- Pistes d'amélioration du service et des pratiques

#### PUBLICS

Personnes en charge du dossier gens du voyage  
CCAS et opérateurs domiciliaires  
Agents chargés d'accueil des organismes domiciliaires

#### FORMATEURS

Jérôme WEINHARD  
Responsable pôle juridique FNASAT - Diplômé en travail social

#### DATES ET LIEUX

Jeudi 22 et vendredi 23 mars 2018  
Jeudi 08 et vendredi 09 novembre 2018  
Lieu : FNASAT-Gv : 59, rue de l'Ourcq (M<sup>o</sup> Crimée L7) - 75019 PARIS

#### CONTACTS

Chantal BONNEVILLE - Secrétaire  
01 40 35 00 04 - info@fnasat.asso.fr  
Joseph LE PRIELLEC - Chargé de formation  
06 75 49 27 83 - formation@fnasat.asso.fr